

CONSTANTIN ASSOCIES

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A. au capital de 831 300 €
642 010 045 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

MAZARS ACA

29 boulevard Malesherbes
75008 Paris
S.A.S au capital de 108 004 €
319 242 467 RCS Paris B
Société de Commissariat aux Comptes inscrite
À la Compagnie Régionale de Paris

INFOTEL

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions règlementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre
2023

INFOTEL

Société anonyme au capital de 2.773.916,40 euros
RCS Paris 317 480 135

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée Générale de la société INFOTEL,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la Société, des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Les Commissaires aux comptes

Constantin Associés
Paris-La-Défense, le 25 avril 2024

Mazars ACA
Paris, le 25 avril 2024

 *Cécile Rémy*

 *ROMAIN MAUDRY*

Cécile Rémy

Romain Maudry

Associée

Associé